

► Informations générales

Cours

Sigle et titre	PSY2003 L
Titre long	Introduction à la psychométrie
Nombre de crédits	3.00
Trimestre et année	Hiver 2020
Horaire et local	Les mardis de 8h30 à 11h30 ; local : 6251 Campus Laval
Mode de formation	En présentiel
Description courte (selon l'annuaire UdeM)	Le problème de la mesure en psychologie. Les instruments de mesure et leurs caractéristiques : validité, fidélité, etc. L'élaboration des instruments de mesure : les grilles d'observation, les tests, les mesures psychophysiologiques, etc.
Préalables	PSY 1004 (ou SOL1020) et PSY1006

Enseignant(e)

Nom et titre	Charlotte Blanchard, M.Sc, Ph.D (cand.)
Coordonnées	charlotte.blanchard@umontreal.ca
Disponibilités	En personne, avant ou après le cours. Par courriel, réponse dans les 48h ouvrables Les réponses concernant la matière du cours devraient être posées sur le forum Studium créé à cet effet (réponse dans les 48h ouvrables).

Auxiliaire d'enseignement

Nom	Raphaëlle Berthiaume et Simon Trudeau, Candidats au doctorat R/I en psychologie du travail
Coordonnées	raphaelle.berthiaume@umontreal.ca ; simon.trudeau@umontreal.ca
Disponibilités	Par courriel (réponse dans les 48h ouvrables) ou en personne (disponibilités à déterminer selon l'auxiliaire. Veuillez prendre rendez-vous par courriel au moins 24h ouvrables à l'avance.)

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

La psychométrie est la science de la mesure en psychologie. Grâce à cette discipline, il est possible de concevoir et d'utiliser des tests mesurant une variété de concepts, dont des aspects plus intangibles comme la personnalité ou les habiletés cognitives. Durant leur carrière, les psychologues de toutes disciplines seront portés à utiliser des tests, ou même à en élaborer. Ainsi, ce cours a une visée théorique et pratique, soit d'amener l'étudiant à comprendre les principes de base de la conception et de l'utilisation des tests en psychologie.

Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours, les étudiants seront en mesure :

- de comparer plusieurs méthodes et instruments d'évaluation psychométriques
- d'expliquer les notions provenant d'un ensemble de théories employées en psychométrie
- de mettre en application les principes psychométriques pour juger de la qualité d'un instrument par sa fiabilité, sa validité et son utilité
- d'utiliser les six étapes de création d'un instrument de mesure en psychologie

► **Calendrier**

Séances et dates	Contenus	Lectures	Activités/ évaluations
7 janvier Cours 1	Introduction du cours Explication du travail de session		
14 janvier Cours 2	Modèle de la cible Étape 1 : Usage anticipé	Chapitre 1 (p.4-13) Document sur Studium	Remise de la composition des équipes
21 janvier Cours 3	Étape 2 : Conceptualisation	Chapitre 5 (p.101-116)	
28 janvier Cours 4	Les tests de personnalité	Chapitres 12 et 14	
4 février Cours 5	Étape 3 : Élaboration	Chapitre 6 (p. 140-149) et chapitre 4 (p. 74)	
11 février Cours 6	Les théories et tests d'intelligence	Chapitre 7, chapitre 8 (p. 204-205) et chapitre 9 (p. 242-245)	Remise du jalon (10%). avant le lundi 10 février 16h via Studium
18 février Examen intra (30%)			Passation du questionnaire (temps 1)
25 février Cours 7	Étape 4 : Stabilité	Chapitre 4	
3 mars Semaine d'activités libres			Passation du questionnaire (temps 2)
10 mars Cours 8	Étape 5 : Congruence	Chapitre 5 (p. 111-120 et p. 124-131)	
17 mars Cours 9	Sortie SPSS Temps pour le travail		

Séances et dates	Contenus	Lectures	Livrables
24 mars Cours 10	Étape 6 : Usage recommandé Traduction d'instruments	Chapitre 3 Article de validation de traduction	
31 mars Cours 10	Inventaires d'intérêt professionnels Temps pour le travail	Chapitre 15 (p. 374- 388)	
7 avril Cours 11	Temps pour le travail		
14 avril Cours 12	Déontologie en psychométrie Révision pour l'examen	Chapitre 16 (p. 395- 410)	Remise du travail final (30%) avant le lundi 13 avril 16h via Studium
28 avril	Examen final (30%)		

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Moyens	Critères	Dates	Pondérations
Examen intratrimestriel 40-50 questions à choix de réponse	Justesse des réponses	18 février 2020	30%
Examen final 40-50 questions à choix de réponse	Justesse des réponses	28 avril 2020	30%
Travail de Session :	Recherche pertinente d'information		
Conception d'un instrument de mesure mesurant une facette de la personnalité et évaluation de ses propriétés psychométriques. Le travail se divise en deux étapes :	Agencement logique des idées		
	Respect des règles des consignes et des échéances		
Jalon	Qualité de la langue	10 février 2020	10%
Travail final		13 avril 2020	30%

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen	En vertu des articles 9.7 et 9.9 du Règlement des études de premier cycle, vous devez obligatoirement motiver votre absence à un examen, et ce, le plus tôt possible. Les pièces justificatives doivent être dûment datées, signées et envoyées par courriel à l'enseignante. Le cas échéant, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'étudiant n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé. Pour toute absence à un examen, vous devez contacter votre TGDE le plus rapidement possible.
Politique départementale sur les retards	À l'intérieur des cinq jours ouvrables suivants la date de remise prescrite, la note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% (de la note maximale possible) par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de six (6) points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours ouvrables entraîne une note de zéro (0) pour le travail.
Dépôt des travaux	Les travaux doivent être remis sur Studium avant 16h le jour de la remise. Une seule copie par équipe.
Matériel autorisé	Aucun matériel pédagogique n'est permis lors des examens. Les appareils électroniques et les écouteurs sont également interdits.
Qualité de la langue	La politique départementale sur la qualité de la langue sera appliquée pour le travail de session, c'est-à-dire qu'il sera possible de retrancher jusqu'à 10% de la note pour les fautes d'orthographe et les erreurs grammaticales.
Seuil de réussite exigé	La note de passage pour le cours est D (50%)

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	2020-01-21
Date limite d'abandon	2020-03-13
Évaluation de l'enseignement	2020-07-04

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours Pour l'enregistrement audio d'un cours, le Bureau des affaires juridiques de l'Université vous informe que les cours sont protégés par la loi sur les droits d'auteur. En conséquence, les étudiants désirant effectuer l'enregistrement audio d'un cours doivent obtenir l'autorisation de l'enseignant concerné. Ce dernier peut accepter ou refuser.

► Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents	Manuel non obligatoire, mais fortement recommandé : Hogan, T., Parent, N. et Stephenson, R. (2017). Introduction à la psychométrie (2e éd.). Montréal : Chenelière Éducation.
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	Quelques copies du manuel sont disponibles à la bibliothèque du Campus Laval et dans d'autres bibliothèques de l'université pour consultation.
Équipement (matériel)	Notes de cours, plan de cours, consignes des travaux, etc. disponibles sur Studium la veille du cours au plus tard.

Ressources complémentaires

Documents	Certains articles scientifiques et autres ressources complémentaires seront déposés sur Studium au cours de la session.
Guides	Citer selon les normes de l'APA : http://bib.umontreal.ca/citer/apa

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	http://www.bib.umontreal.ca/LGB/
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude	http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html
Site Intégrité	http://integrite.umontreal.ca/

Harcèlement

À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est proscrit. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement

www.harcelement.umontreal.ca

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Cette règle ne s'applique pas aux cours de cycles supérieurs.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.